

Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille

Rapport annuel 2016

Généralités

Les demandes de cofinancement d'assistantats soumises à la Fondation FMF sont restées stables à un haut niveau au cours des trois dernières années: l'augmentation en 2013 des offres de postes d'assistantats au cabinet dans les cantons de Berne et de Zurich a rapidement perdu de ses effets en raison de la croissance ininterrompue des demandes de places de stage. Si la Fondation FMF avait cofinancé 113.6 mois de stage en 2013, ce nombre avait déjà passé à 158.6 mois en 2014 et même à 183.2 mois en 2015. En 2016, le nombre de demandes de places de stage adressées à la Fondation FMF s'est élevé à 165.9 mois (= 27.7 assistantats de 6 mois à 100%), reflétant ainsi un volume comparable. Ce programme « récupère » de nombreux médecins assistants¹ qui n'ont pas trouvé de place dans le cadre des programmes cantonaux ou qui ne répondent pas aux critères d'admission à ceux-ci.

Année	2016	2015	2014	2013	2012
Mois d'assistantats cofinancés	165.9	183.2	158.6	113.6	216.0

Le financement des programmes cantonaux devrait certes être assuré à moyen terme, mais pas à long terme. Pour le monde politique, l'assistantat au cabinet est et reste un simple instrument servant à favoriser la médecine de famille et pas vraiment une étape obligatoire et accréditée du cursus de formation postgraduée en médecine interne générale (MIG) ou en pédiatrie et médecine de l'adolescence (PMA). Il est donc essentiel que tous les cantons et tout particulièrement les cantons de Zurich et Berne ne réduisent pas le nombre de places de stages dans les cabinets et en augmentent même le nombre, dans toute la mesure du possible. L'assistantat au cabinet doit être assuré sur le long terme, à l'instar des autres postes de formation postgraduée.

L'année 2016 a été l'occasion de procéder pour la deuxième fois à une évaluation de 2 ans du programme d'assistantat au cabinet de la FMF sous la forme d'une enquête par Internet (questionnaire en ligne). Comme cela avait été le cas lors des précédentes évaluations, les résultats de 2014 - 2016 ont montré que le programme de formation postgraduée d'« assistantat au cabinet » est très apprécié par tous les intervenants (médecins assistants, maîtres de stage et assistantes médicales). Ce programme permet notamment aux médecins assistants d'accumuler des connais-

¹ Pour une meilleure lisibilité, seule la forme masculine sera utilisée dans le présent rapport. Les femmes sont naturellement concernées au même titre que les hommes.



sances et d'acquérir des compétences dans le domaine de la médecine de famille. Les médecins assistants ont aussi majoritairement loué, comme lors des précédentes évaluations, la supervision et la qualité de l'environnement et de l'apprentissage prodigué par des maîtres de stage compétents. Les expériences réalisées au cours de leur stage motivent aussi de nombreux médecins assistants à embrasser une carrière de médecin de premier recours.

La Fondation FMF a par ailleurs organisé cette année 6 cours d'introduction pour (futurs) maîtres de stage, 4 cours de gestion du cabinet pour médecins assistants, de même que pour la troisième fois un séminaire « Ouverture d'un cabinet médical » pour futurs médecins de famille et pédiatres. La Fondation FMF était d'autre part à nouveau présente lors du 6^e congrès JHaS avec son symposium « Assistanat au cabinet » à Thoun.

Conseil de fondation et direction

Durant l'année 2015, le conseil de fondation de la FMF s'est réuni à deux reprises. Le conseil de fondation a procédé à un changement fonctionnel: les associations fondatrices de la SSMG (Société suisse de médecine générale) et de la SSMI (Société suisse de médecine interne) ont fusionné le 17.12.2015 et donné naissance à la SSMIG (Société suisse de médecine interne générale). La SSMIG issue de la SSMG et de la SSMI a droit à deux représentants au sein de la Fondation FMF, ce qui a donné lieu à l'élection du Dr méd. Regula Capaul (nouvelle), ainsi que de l'ex-délégué de la SSMG, le Dr méd. Christian Häuptle aux postes de représentants de la SSMIG au sein du conseil de fondation de la FMF. Le représentant de longue date de la SSMI, le Dr méd. Jürg Pfisterer, continue à siéger au conseil de fondation de la FMF à la demande de ce dernier, qui est en droit, selon les statuts de la Fondation, de s'auto-constituer. Le conseil de fondation pourra ainsi continuer à bénéficier de sa très riche expérience.

La direction constituée à Berne de trois collaboratrices doit suivre administrativement, année après année, un nombre croissant médecins assistants. Cette tendance va encore clairement s'accroître durant les années à venir à la suite de l'extension du programme bernois, qui est administré par la Fondation FMF. Grâce à une série d'optimisations des processus, il a néanmoins été possible jusque-là de gérer ces tâches sans augmentation du personnel.

Programme d'assistanat au cabinet (formation postgraduée au sein de cabinets de médecine de famille)

La Fondation FMF propose dans le cadre de son programme suisse le cofinancement et / ou l'administration de stages d'assistanat au cabinet. La formule de l'administration pure s'applique lorsque le médecin assistant ou le maître de stage ne remplissent pas les critères d'admission dans le programme FMF et que le maître de stage supporte l'entier du salaire du médecin assistant. La Fondation FMF se charge dans ce cas de l'établissement du contrat de travail, de l'organisation du dossier d'assurances, du versement du salaire, etc. La Fondation FMF peut également prendre en charge la gestion administrative des assistanats



au cabinet des programmes cantonaux. Le programme d'assistantat au cabinet du canton de Berne est par exemple entièrement géré par la Fondation FMF.

En 2016, 75 nouveaux postes d'assistantats au cabinet ont été gérés par l'intermédiaire du programme de la FMF (2015: 61 / 2014: 65 / 2013: 61 / 2012: 56). 35 d'entre eux ont fait l'objet d'un cofinancement par la FMF (2015: 36 / 2014: 29 / 2013: 23 / 2012: 40), tandis que 40 étaient uniquement administrés (2015: 25 / 2014: 36 / 2013: 38 / 2012: 16). La majorité des postes placés sous la gestion de la Fondation FMF concernait des assistantats au cabinet cofinancés par le canton de Berne (34). Pour les 6 postes d'assistantats au cabinet administrés par notre Fondation, le financement des salaires était entièrement assuré par les maîtres de stage respectifs.

Année	2016	2015	2014	2013	2012
Assistantats entièrement gérés	75	61	65	61	56
Assistantats cofinancés	35	36	29	23	40
Assistantats administrés	40	25	36	38	16

Le nombre total des mois d'assistantat entièrement gérés (calculés en termes de postes à 100%, avec ou sans cofinancement) est resté stable à un niveau élevé en 2016 par rapport aux exercices précédents avec 405.7 mois d'assistantat au cabinet (2015: 436.4 / 2014: 388.2 / 2013: 362.5 / 2012: 399.2): 67.5 postes d'assistantats au cabinet de 6 mois à 100% ont ainsi passé par le service administratif de la Fondation FMF (2015: 72.7 / 2014: 64.7 / 2013: 60.4 / 2012: 66.5).

Le nombre de mois d'assistantat cofinancés (à 100%) a été de 165.9 en 2016 (2015: 183.2 / 2014: 158.6 / 2013: 113.6 / 2012: 216.0).

Les mois d'assistantat ou de prolongation d'assistantat au cabinet (co-)financés par un programme cantonal ou par le maître de stage et uniquement gérés par la Fondation FMF ont été au nombre de 239.2 (2015: 253.2, / 2014: 229.6 / 2013: 249.0 / 2012: 183.2).

Année	2016	2015	2014	2013	2012
Total des mois d'assistantat gérés	405.1	436.4	388.2	362.5	399.2
Mois cofinancés	165.9	183.2	158.6	113.6	216.0
Mois administrés	239.2	253.2	229.6	249.0	183.2
Equivalents de 6 mois à 100%	67.5	72.7	64.7	60.4	66.5

Comme cela a été le cas depuis des années, la proportion de femmes dans le programme d'assistantat au cabinet (avec ou sans cofinancement par la Fondation FMF) était d'environ 75% supérieure à celle des hommes en 2016 aussi (56 médecins assistantes contre 19 médecins assistants). La durée moyenne des stages d'assistantats ayant nouvellement débutés en 2016 était (base de calcul 100%) de 5.49 mois (2015: 5.44, 2014: 5.74, 2013: 5.54, 2012: 5.80). Comme c'était le cas par le passé, il n'est pas rare que les stages d'assistantats soient prolongés de quelques mois à l'issue de la période contractuelle de 6 mois. Les prolongements de stages qui ne passent pas par la Fondation FMF et qui sont organisés directement par les maîtres de stage du cabinet n'entrent cependant pas dans la statistique de la Fondation FMF.

Malgré l'augmentation, dès 2013, du nombre de postes d'assistantats à 21 dans le canton de Berne et à 30 dans le canton de Zurich, ces deux cantons restent les



leaders en matière d'assistantats au cabinet cofinancés par la FMF: des 35 nouveaux postes d'assistantats, la moitié était localisée dans les cantons de Zurich (9) et de Berne (9). Les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Genève, Tessin, Vaud, Valais et Zoug viennent en troisième position avec 2 assistantats chacun. Un stage d'assistantat a été cofinancé par la FMF dans chacun des cantons d'Appenzell Rhodes intérieures, de Fribourg et des Grisons.

Depuis 2013, les médecins assistants soutenus par le programme de la Fondation FMF perçoivent un salaires plus élevé avec Frs. 6'500 (précédemment : Frs. 5'850). Les maîtres de stage sont toujours libres d'améliorer les conditions salariales pour les ajuster aux salaires hospitaliers, ce qu'ils font d'ailleurs souvent, en assumant alors eux-mêmes la différence par rapport au salaire du programme.

La Fondation FMF doit malheureusement toujours renoncer à une adaptation aux programmes cantonaux, qui versent à juste titre des salaires équivalents à ceux pratiqués dans les hôpitaux, sous peine de ne plus pouvoir cofinancer à raison de 50% tous les postes d'assistantats remplissant les critères du programme.

Cours d'introduction pour maîtres de stage

Six cours d'introduction pour maîtres de stage (dont 5 cours en Suisse alémanique et un cours en Suisse romande) ont été organisés en 2016. Au total, 138 médecins de famille ont participé, dont 120 en Suisse alémanique (2015: 116, 2014: 119, 2013: 103, 2012: 104) et 18 en Suisse romande (2015: 15, 2014: 35, 2013: 34, 2012: 20) ont pris part aux cours d'introduction pour maîtres de stage. Depuis l'introduction en 2011 du nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale (MIG), ces cours rencontrent un vif succès.

Année	2016	2015	2014	2013	2012
Cours d'introduction en Suisse alémanique	120	116	119	103	104
Cours d'introduction en Suisse romande	18	15	35	34	20

Globalement, 66 cours ont ainsi eu lieu en Suisse allemande depuis 1998 et 15 cours en Suisse romande depuis 2005 dans le cadre du programme national d'assistantat au cabinet. A la fin de l'année 2016, 1'547 maîtres de stage avaient été formés, dont 1'307 en langue allemande et 240 en langue française. 1'328 participants aux cours étaient porteurs d'un titre de médecine interne générale (i.e. médecine générale ou médecine interne) et 174 d'un titre de spécialiste de médecine de l'enfance et de l'adolescence. 45 participants avaient un autre titre de spécialiste ou de formation postgraduée (notamment 22 médecins praticiens).

Nous assistons avec plaisir à une augmentation du nombre de jeunes maîtres de stage (parfois eux-mêmes d'anciens médecins assistants au cabinet), de même que de la proportion de femmes parmi les formateurs. Depuis 2005, ce ne sont ainsi pas moins de 99 anciens médecins assistants au cabinet qui ont suivi une formation de maîtres de stage. 85 d'entre eux ont suivi un cours en Suisse allemande contre 14 en Suisse romande.



On observe depuis quelques années qu'un nombre croissant de médecins d'autres spécialités (notamment dermatologie, ophtalmologie, chirurgie) s'inscrit aux cours d'introduction pour maîtres de stage de la Fondation FMF, dans la mesure où ils n'ont pas d'autres alternatives de cours équivalents recommandés par l'ISFM pour la reconnaissance du statut de maître de stage. Le conseil de fondation a décidé de continuer à les accueillir dans nos cours et de procéder à une augmentation du nombre de cours si cela s'avère nécessaire.

Cours de gestion du cabinet pour médecins assistants

Les quatre cours de gestion du cabinet hérités à la mi-2011 du Collège de médecine de premier recours (CMPR) ont pu être reconduits en 2016. Tous les médecins assistants du programme d'assistantat au cabinet de la Fondation FMF prennent part à au moins un des modules d'un tel cours. Les cours sont par ailleurs aussi ouverts à des médecins assistants et chefs de clinique externes. En 2016, 38 médecins assistants ont participé à ces cours (2015: 52 / 2014: 46 / 2013: 59 / 2012: 68 participants).

Le recul du nombre de participants est à mettre sur le compte de la création par la Fondation FMF en 2014 du nouveau séminaire « Entrée dans la pratique », qui donne lui-même un aperçu des quatre modules de cours existants.

Le module « Autogestion » a attiré 7 participants ; le module « Gestion du personnel, formation postgraduée, réseautage, réseaux de médecins » a vu la participation de 9 médecins assistants ; le thème « Formes de cabinet et organisation du cabinet » a intéressé 10 personnes et le module « Aspects économiques du cabinet médical » a été suivi par 12 participants. Certains participants aux cours ont également assisté à plusieurs modules des cours de gestion du cabinet.

Le nouveau séminaire « Ouverture du cabinet médical » proposé aux futurs médecins de famille en 2014 a été organisé pour la troisième fois en 2016 sous un nouveau nom : « Entrée dans la pratique ». 17 médecins assistants (2015: 27 / 2014: 12) ont participé à ce séminaire en 2016, qui donne un aperçu des quatre thèmes évoqués ci-dessus pour les cours de gestion du cabinet et qui est modéré par de jeunes médecins. Lors des ateliers, de jeunes médecins s'étant engagé tout récemment dans une activité en cabinet ou ayant déjà une certaine expérience du cabinet apportent nombre de trucs et astuces utiles à leurs futurs collègues praticiens.

Comptes annuels

Le conseil de fondation a autorisé en 2016 le cofinancement de 160 mois d'assistantat avec la possibilité d'en augmenter le nombre en cas de besoin. Ce sont finalement 165.9 mois de stage qui ont été cofinancés. La Fondation FMF a ainsi affiché une perte budgétaire d'environ Frs. 90'000, couvert par les bénéfices des années précédentes.



Une partie des destinataires du présent rapport annuel a également reçu les comptes de l'année. Ceux qui ne les auraient pas reçus peuvent en demander un exemplaire à la direction de la Fondation FMF.

Perspectives

L'enquête réalisée pour la CDS en 2014 par la direction de la Fondation FMF et financée par l'OFSP, dont le but était de dresser le tableau de l'offre des différents programmes d'assistantat au cabinet et des curricula (stages de tournus) au sein des cantons, a été réactualisée un an plus tard par une nouvelle enquête. Il s'agit donc maintenant de procéder à un nouvel état des lieux. La Fondation FMF, qui joue sur ce plan le rôle d'une « agence d'information » nationale, s'efforce de tenir constamment à jour les données relatives aux personnes de contact / bureaux de coordination des cantons, au nombre de places disponibles, aux conditions d'admission, etc. des programmes d'assistantat au cabinet et des différents curricula.

Le contrat de prestations conclu entre la FMH et la Fondation FMF pour une durée de trois ans doit par ailleurs être renouvelé pour les années à venir. La FMH établit depuis 2013 des contrats de prestations pour tout montant supérieur à Frs. 10'000.

Il s'agira également de mettre en réseau, lorsque cela est judicieux, les différents cours et manifestations de la Fondation FMF destinés aux médecins assistants et aux maîtres de stage avec les autres offres de Suisse.

Remerciements

Pour commencer, notre reconnaissance va, comme toujours, aux « piliers » de notre direction, Jacqueline Bähler et Franziska Kohler, qui sont restées fidèles à la Fondation FMF depuis maintenant plus de huit ans. Le soutien que nous apporte la direction et la mise en œuvre extraordinairement efficace des innombrables tâches qui leur sont dévolues méritent notre profonde reconnaissance!

Un grand merci également à tous les membres du conseil de fondation, les Drs Oliver Adam et Werner Bauer, le Prof. Dr Thomas Bischoff, les Drs Bruce Brinkley, Jürg Pfisterer, Cyrill Bühlmann et Regula Capaul, ainsi qu'aux invités du conseil de fondation, le Dr Marc Müller (Médecins de famille Suisse), Annette Grünig et Sébastien Luyet (CDS) pour leur agréable collaboration.

Merci à ce propos aussi aux organismes fondateurs, la SSMIG (autrefois SSMG et SSMI), la SSP, le CMPR, la FMH et l'ASMAC, pour la confiance qu'ils témoignent à la Fondation FMF.

Nous tenons à témoigner une reconnaissance toute particulière aux (co-)responsables des cours d'introduction pour maîtres de stage et des ateliers du symposium sur l'assistantat au cabinet au congrès JHaS, les Drs Daniel Ackermann et Elisabeth Bandi-Ott, les Drs Bruce Brinkley, Sébastien Martin, Daniel Matter,



Christian Morello et la Prof. Johanna Sommer pour la communication parfaite et variée de leur savoir!

Pour terminer, nos remerciements vont également, last but not least, au Dr Stefan Henzi, à Madame Susanne Peter, au Dr Michael Deppeler et au lic. phil. Andreas Gerber pour leur organisation parfaite et leur direction extrêmement professionnelle des modules du cours de gestion du cabinet pour médecins assistants, ainsi qu'aux responsables des ateliers du séminaire « Entrée dans la pratique », les Drs Filiz Irmak, Natascha Neumeister, le méd. prat. Adrian Minnig, les Drs Daniel Matter, Nathalie Buchs-Poffet et Thomas Schwab qui savent si bien communiquer leur passion pour la médecine de famille!

Berne, juin 2017

Dr méd. Christian Häuptle, président du conseil de fondation
Lic. phil. Manolya von Erlach, directrice